



**HAL**  
open science

## Les victimes du terrorisme comme public de citoyens affectés. Sur la mobilisation des victimes des attentats du 11 mars 2004 à Madrid.

Gérôme Truc

### ► To cite this version:

Gérôme Truc. Les victimes du terrorisme comme public de citoyens affectés. Sur la mobilisation des victimes des attentats du 11 mars 2004 à Madrid.. *Pragmata : revue d'études pragmatistes*, 2021, 4, pp.156-190. halshs-03510802

**HAL Id: halshs-03510802**

**<https://shs.hal.science/halshs-03510802>**

Submitted on 17 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **LES VICTIMES DU TERRORISME COMME PUBLIC DE CITOYENS AFFECTÉS**

SUR LA MOBILISATION DES  
VICTIMES DES ATTENTATS  
DU 11 MARS 2004 À MADRID

GÉRÔME TRUC

La principale association de victimes créée à la suite des attentats du 11 mars 2004 à Madrid se présente officiellement comme un collectif de citoyens « affectés » par le terrorisme plutôt que de « victimes ». Prenant au sérieux cette distinction sémantique, cet article propose d'en expliciter les enjeux sociaux et politiques en prenant appui sur la théorie des publics de John Dewey. Dans un premier temps, on montre en quoi le discours par lequel les dirigeants de l'association justifient ce choix terminologique fait écho à la façon dont John Dewey concevait un public, au sens politique du terme. Les publics constituant pour lui la base même de la vie démocratique, on en vient ensuite, dans un second temps, à expliciter le souci démocratique qui sous-tend le combat de cette association, souci qui se traduit en particulier par un refus de considérer les personnes tuées dans les attentats du 11 mars comme des héros. En replaçant la création de cette association dans un contexte plus large, on finit par voir que ce souci qui la caractérise en tant que public de citoyens « affectés » procède, par-delà le choc des attentats, du réinvestissement d'engagements préalables, en particulier dans les mouvements d'opposition à la guerre en Irak. Cet article peut ainsi se lire, au total, comme une démonstration de ce que la pensée de John Dewey apporte à l'analyse des mobilisations de victimes.

*MOTS-CLEFS* : PRAGMATISME ; MOBILISATION ; VICTIMES ; TERRORISME ; PUBLIC ; ATTENTATS DU 11 MARS 2004 À MADRID.

\* Gérôme Truc est chargé de recherche CNRS à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP) [gerome.truc@cnsr.fr].

Longtemps, les victimes d'actes terroristes<sup>1</sup> ont peiné à faire entendre leur voix en France<sup>2</sup>. Depuis les attentats de 2015, elles apparaissent au contraire comme une figure centrale de l'espace public, représentées par plusieurs associations, dont en particulier l'Association française des victimes du terrorisme (AfVT), régulièrement invoquées par tel ou tel représentant politique, et honorées par l'État au travers d'une médaille (la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme, créée par décret du Président de la République du 12 juillet 2016) et d'une journée de commémoration nationale, fixée à la date du 11 mars, dont la première édition s'est tenue en 2020. On gagne, pour saisir les enjeux d'une telle évolution, à faire un détour par l'Espagne. Pays d'Europe le plus lourdement frappé par le terrorisme (conflit nord-irlandais mis à part), avec à la fois quarante ans d'attaques de l'ETA, ayant causé au total 858 morts (Alonso, Domínguez & García Rey, 2010), et l'attaque islamiste la plus meurtrière à avoir été perpétrée sur le sol européen, le 11 mars 2004 (191 morts et 1857 blessés)<sup>3</sup>, l'Espagne est en effet le premier pays d'Europe à avoir vu la cause de victimes du terrorisme s'imposer publiquement, avant qu'elle ne se diffuse plus largement en Europe (Truc, 2012 ; Lynch & Argomaniz, 2015 ; Milošević & Truc, 2021). C'est la puissante association espagnole *Víctimas del Terrorismo* (AVT) qui a servi de modèle à l'AfVT ; c'est du *Real Orden de Reconocimiento Civil a las Víctimas del Terrorismo*, instauré en Espagne en 1999, que s'inspire directement la médaille créée en France en juillet 2016 ; et c'est aux attentats perpétrés à Madrid le 11 mars 2004, enfin, que la date retenue pour célébrer en France la mémoire des victimes du terrorisme fait référence.

Le combat des victimes des attentats du 11 mars 2004 (« 11-M » dans la suite du texte, ainsi qu'on désigne couramment cet événement en Espagne) fut, et reste, incarné en Espagne par une femme en particulier : Pilar Manjón, mère de famille dont le fils aîné fut tué ce matin-là. Elle naquit à la vie publique le 15 décembre 2004 très exactement, à l'occasion d'un discours prononcé au Congrès des députés et retransmis en direct à la télévision. Elle marqua les esprits ce

jour-là en adressant, avec force et dignité, un rappel à la décence aux membres de la commission d'enquête parlementaire créée peu après les attentats. Cette commission avait en effet donné l'impression jusque-là de passer moins de temps à élucider les causes de cette attaque terroriste qu'à se disputer sur ses conséquences électorales (trois jours après, le *Partido Socialista Obrero Español* et son jeune dirigeant, José Luís Rodríguez Zapatero, avaient remporté des élections générales que tous les sondages avaient, jusqu'à la veille des attentats, données acquises au *Partido Popular*, déjà au pouvoir). Aussi Pilar Manjón demanda-t-elle aux députés de cesser d'instrumentaliser les victimes à des fins partisans, en rappelant que les personnes tuées ce jour-là n'avaient malheureusement pas pu glisser leur bulletin dans l'urne. D'une manière somme toute classique dans les mobilisations de victimes<sup>4</sup>, elle inaugura la prise de parole publique des victimes du 11-M en marquant clairement l'aspect non-partisan de leur combat : les victimes, expliqua-t-elle, ne sont ni de gauche ni de droite. Ce sont simplement des victimes. « Rien de plus. Et rien de moins<sup>5</sup>. »

L'association au nom de laquelle Pilar Manjón s'exprima ce jour-là, et dont elle devint peu après la présidente<sup>6</sup>, ne se présente toutefois pas comme une association de « victimes » mais de personnes « affectées ». Son nom officiel est en effet *Asociación 11-M. Afectados del Terrorismo* (A 11-M). Faut-il faire grand cas de la nuance ? À première vue, cette subtilité sémantique pourrait s'expliquer par un simple souci de distinguer la nouvelle association des associations de victimes du terrorisme basque et tout particulièrement de la principale d'entre elles, l'AVT. Je me propose toutefois ici de prendre le terme d'« affectés » au sérieux. Après tout, « les individus affectés par des événements traumatiques ne se considèrent pas eux-mêmes nécessairement comme des victimes », ainsi que le notent Didier Fassin et Richard Rechtman (2007/2011 : II). Les victimes des attentats du 11 mars 2004 ne sont ainsi pas les seules à souhaiter mettre à distance le terme de « victimes ». Certaines victimes de la dictature en Argentine, par exemple, se désignent elles aussi comme des

« *afectados* » (Tahir, 2015). Et sur un tout autre terrain, les victimes de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, en France, ont préféré se présenter comme des « sinistrés » plutôt que comme des victimes (Latté, 2008 : 628). On peut donc à bon droit se demander ce qu'engage, au-delà d'un souci de distinction par rapport à d'autres associations ou mobilisations préexistantes, le fait de préférer le terme d'« affectés » à celui de « victimes ».

Dans quelle mesure présenter les personnes frappées par le 11-M comme des citoyens « affectés » implique-t-il une conception spécifique de leur place dans la société et de l'enjeu politique de leur mobilisation ? Telle est la question que j'explorerai dans cet article. On verra tout d'abord que la façon dont les dirigeants de l'association explicitent ce qu'est une personne « affectée » par le 11-M n'est pas sans rappeler la définition que donne John Dewey du public, au sens politique du terme, et que ce rapprochement éclaire le véritable enjeu de catégorisation qui se trame derrière ce qui peut sembler n'être qu'une question de dénomination. Si les mobilisations de victimes ont suscité de nombreux travaux en sciences sociales ces dernières années, très rares sont en revanche ceux qui se sont interrogés sur l'intérêt que pourrait avoir la pensée politique de John Dewey pour en rendre compte. C'est ce que j'entreprendrai de faire ici. Les publics constituant pour lui la base même de la vie démocratique, j'en viendrai ainsi à mettre en lumière le souci démocratique qui sous-tend l'engagement des membres de l'A 11-M, ce souci se traduisant en particulier par un refus de considérer les morts du 11-M comme des héros. Comprendre d'où provient cette conviction me conduira, pour finir, à replacer le combat de cette association dans un contexte plus large, et à montrer en quoi il procède non seulement du « choc » psychologique et moral (Jasper, 1997) provoqué par le 11-M mais également du réinvestissement d'engagements préalables, en particulier dans les mouvements d'opposition à la guerre de 2003 en Irak. On verra de la sorte que la conception pragmatiste des publics héritée de Dewey permet d'enrichir des problématiques désormais bien balisées, en sciences sociales et science politique, sur les mobilisations de

victimes (Latté, 2008, 2012 ; Lefranc & Mathieu, 2010 ; Barthe, 2017) ; et qu'en retour, la présente étude de cas aide à mieux comprendre ce qu'est un public et à spécifier concrètement les modalités d'engagement – c'est-à-dire d'affection, de sensibilisation, de concernement et de protestation (Quéré, 2012 ; Cefai, 2009 et 2016 ; Truc, 2016) – de ceux qui y prennent part.

## **L'ASSOCIATION 11-M. AFECTADOS DEL TERRORISMO : LA FORMATION D'UN PUBLIC POLITIQUE**

Si l'A 11-M a vu le jour en juin 2004, c'est qu'au cours des trois premiers mois après les attentats du 11 mars, certaines des personnes qu'il ont affectées, confrontées aux mêmes difficultés et partageant face à elles le même ressenti émotionnel, ont jugé nécessaire de s'organiser collectivement pour les surmonter – ce qui n'a rien d'évident ni de systématique à la suite d'une attaque terroriste. L'histoire de sa création est donc aussi celle de la découverte d'une indignation commune et de l'émergence d'un « problème public » invitant à remettre en cause l'acceptation alors en vigueur en Espagne, sur le plan juridique et social, de la catégorie de « victimes du terrorisme ». C'est pourquoi elle peut aisément s'analyser comme la formation d'un « public » politique, au sens de Dewey.

### **CE QUE « AFFECTÉS » VEUT DIRE**

Au cours des premières années après le 11-M, les dirigeants de l'A 11-M ont souvent eu l'occasion d'expliquer pourquoi leur association n'était pas une simple association de « victimes » du terrorisme. En décembre 2009, par exemple, un journaliste du *Diario Vasco* posait la question à Pilar Manjón :

*- Pourquoi votre association porte-t-elle le nom d'une association « d'affectés » et non de « victimes » du 11-Mars ?*

- Parce que le mot de « victimes » ne nous plaît pas, nous considérons qu'il est galvaudé. Nous refusons aussi la victimisation. Nous nous considérons comme une association de personnes affectées par un acte terroriste. Ni moi ni le frère de Daniel [son fils, tué dans les attentats] ne sommes des victimes, mais personne ne peut nier notre droit à nous sentir affectés et à être reconnus en tant que tels, car on nous a pris l'être qui nous était le plus cher au monde<sup>7</sup>.

Ce refus de la victimisation, nous l'avons dit en introduction, n'a en soi rien d'exceptionnel. Mais il était jusqu'alors inusité chez les victimes d'actes terroristes perpétrés en Espagne. Quand Pilar Manjón dit qu'elle trouve le terme « galvaudé », c'est l'usage qu'en font certaines associations de victimes du terrorisme préexistant au 11-M, en particulier l'AVT, qu'elle vise. Il était dès lors d'autant plus important pour les dirigeants de l'association de lui substituer une alternative dotée d'un sens précis.

Ce sens s'est affirmé au fil des années et du combat mené par l'association, à mesure que celle-ci se constituait en public. Six ans après la création de l'association, c'est en ces termes que Jesús Abril, alors vice-président de l'association, l'énonce :

Le mot « affecté » renvoie aussi bien au fait d'avoir souffert directement l'attentat qu'à ses conséquences, c'est-à-dire que sont « affectées » toutes les personnes qui, de manière significative et durable, ont été affectées par la souffrance générée par le 11-Mars<sup>8</sup>.

Ce qui est visé est un élargissement de la catégorie de « victimes » d'un acte terroriste, telle qu'on l'entend ordinairement, tout du moins en Espagne au début des années 2000, avec donc un enjeu d'abord juridique et politique : il s'agit de faire en sorte que des personnes *affectées* par le 11-M soient bel et bien reconnues comme victimes par l'État, et indemnisées en tant que telles.



C'est cet enjeu qui ressort d'autant mieux si l'on appréhende la formation de l'association au travers de la notion de « public » de John Dewey. Les termes mêmes dans lesquels Jesús Abril définit le fait d'avoir été « affecté » par le 11-M suggèrent le rapprochement, puisqu'un public, pour Dewey, désigne un ensemble de personnes qui se trouvent être « indirectement et sérieusement affectées » par les conséquences d'un même événement (ou d'une même décision) (1927/2010 : 117). *Indirectement*, car elles n'ont pas activement pris part à la survenue de cet événement ; elles sont affectées par ses conséquences sans n'être pour rien dans ses causes. *Sérieusement*, car c'est dans l'exercice de leur liberté de vivre et d'agir que ces personnes se trouvent affectées.

Le public, au sens de Dewey, est précisément l'entité que ces personnes en viennent à former lorsque, réagissant à ce qui les affecte, elles s'organisent collectivement pour enquêter sur les problèmes auxquels elles font face, trouver ensemble des moyens de les résoudre, et faire valoir publiquement leurs intérêts afin que ces moyens soient mis en œuvre. Un public, au sens de Dewey, émerge donc chaque fois que des personnes sont confrontées à des difficultés ou un trouble de même nature et, en s'organisant collectivement pour y remédier, constituent ces difficultés ou ce trouble en problème public (Gusfield, 1981/2009 ; Cefai, 2016)<sup>9</sup>. Ce problème public peut être très fugace, mais il peut aussi avoir une existence durable, tant que les conséquences de l'événement initial continuent à se faire sentir et que les difficultés qui en découlent ne sont pas réglées.

Or c'est bien un processus de cette nature qui est à l'origine de la création de l'A 11-M. Elle est en effet née du besoin rapidement ressenti par plusieurs personnes affectées par les attentats islamistes du 11-M de s'organiser entre elles pour remédier à un certain nombre de leurs difficultés, auxquelles ni les pouvoirs publics ni les associations de victimes du terrorisme préexistantes, représentant d'abord des victimes du terrorisme basque, ne leur semblaient pouvoir apporter de réponses satisfaisantes. Le noyau se forma au sein de l'association

de voisins du quartier de *Santa Eugenia*, puis grossit grâce à la circulation d'une pétition réclamant que les activités de la commission d'enquête parlementaire sur le 11-M soient rendues publiques, afin que les personnes ayant perdu un proche ou ayant été blessées dans les attentats puissent prendre connaissance de ses travaux directement, et non par médias interposés. Rapidement, elles réalisèrent qu'il leur faudrait aussi se battre pour que chacune d'entre elles soit reconnue dans ses droits et indemnisée, au même titre que n'importe quelle autre victime d'un acte terroriste.

## UN ENJEU JURIDIQUE : LA RÉVISION DE LA CATÉGORIE DE « VICTIMES DU TERRORISME »

La loi espagnole « de solidarité avec les victimes du terrorisme »<sup>10</sup>, en vigueur lorsque survint le 11-M, avait en effet été conçue essentiellement à destination des victimes du terrorisme basque. Elle ne s'appliquait que dans le cas d'attentats dont il était établi qu'ils avaient été perpétrés par des groupes considérés comme terroristes par l'État espagnol, et ne reconnaissait pas de victimes au-delà de la famille nucléaire d'un défunt (son conjoint légal, ses enfants et à défaut ses parents, mais pas ses frères et sœurs). Aussi cette loi s'avéra-t-elle inadaptée au cas de nombreuses personnes affectées par le 11-M, souvent issues des classes populaires et connaissant des situations familiales atypiques.

Lors d'un entretien, Jesús Abril me donna l'exemple d'un enfant abandonné par ses parents, qui fut élevé et nourri par son grand-père :

Le grand-père a été tué dans les attentats. Qui est la victime ? Son fils, le père qui a abandonné son enfant ? Dans les faits, celui qui est vraiment affecté, c'est l'enfant. Mais lui n'a droit à rien, d'après la loi...<sup>11</sup>

De même les victimes de nationalité étrangère, représentant un peu moins d'un tiers des victimes du 11-M, eurent-elles à subir une

sorte de double peine. Plusieurs des personnes décédées dans les attentats étaient en effet des travailleurs immigrés aidant financièrement leurs parents restés au pays. Ces parents, en théorie, auraient dû être reconnus comme victimes par l'État espagnol, mais ne résidant pas en Espagne et n'ayant pas la nationalité espagnole, ils eurent de grandes difficultés à entreprendre les démarches nécessaires. Cinq ans plus tard, de nombreuses personnes affectées n'avaient ainsi toujours reçu aucune indemnisation, et Pilar Manjón fut obligée de dénoncer publiquement le fait que certaines d'entre elles n'avaient parfois pas même de quoi se nourrir<sup>12</sup>.

Le principal combat de l'association au cours de ses premières années d'existence fut par conséquent d'obtenir une révision de la loi afin que toutes les personnes affectées par le 11-M soient effectivement reconnues comme telles et indemnisées<sup>13</sup>. Dans un entretien, Jesús Abril m'expliqua :

Le terme « affectés » est fondamental. Si nous n'étions pas une association « d'affectés », la moitié de nos adhérents n'existeraient pas ! Ils n'auraient pas été reconnus dans le jugement rendu en 2007. Ils n'auraient reçu aucune indemnisation, ni aucune aide<sup>14</sup>.

C'est ainsi, qu'avec plus d'un millier d'adhérents, l'A 11-M est rapidement devenue la principale association représentant les victimes du 11-M, et comme telle, fut reconnue d'utilité publique par l'État espagnol et autorisée à se constituer partie civile dans le procès des attentats en 2007. Des victimes d'autres attentats en marge du cadre posé par la loi de 1999 et se sentant délaissées par les pouvoirs publics espagnols la rejoignirent aussi : notamment des victimes des attentats du 16 mai 2003 à Casablanca (dont l'une des cibles fut le restaurant de la *Casa de España*) et des victimes de l'attentat du 12 avril 1985 au restaurant *El Descanso* à Madrid (généralement considéré comme un attentat islamiste, bien que ses circonstances n'aient jamais été élucidées). Grâce à sa mobilisation, une nouvelle loi couvrant un

périmètre plus large de victimes (jusqu'au second degré de consanguinité) fut adoptée par le parlement espagnol en septembre 2011 : la loi dite de « reconnaissance et protection intégrale des victimes du terrorisme »<sup>15</sup>.

On retrouve donc bien ici tous les éléments caractéristiques d'un « public » tel que le conçoit Dewey : des personnes affectées par un même événement s'organisent entre elles pour remédier aux difficultés auxquelles elles font face, ce faisant elles en viennent à faire émerger un problème public, en l'occurrence ici d'ordre juridique, enquêtent collectivement dessus et se mobilisent pour obtenir sa résolution, notamment en faisant appel à des avocats. Ce faisant, elles ont bel et bien constitué un groupe « qui cherche à prendre en main sa propre existence et son propre destin public » (Cefaï & Pasquier, 2003 : 18), plutôt que de laisser d'autres agir à leur place et parler en leur nom.

## **UN ENJEU POLITIQUE : LE REFUS DE L'ASSIGNATION À UNE POSTURE PASSIVE**

Appréhender la formation de l'A 11-M comme celle d'un public au sens de Dewey permet ainsi de mieux comprendre le discours de Pilar Manjón au Congrès des députés. La clé de l'émergence d'un tel public est en effet la transformation d'une affection subie de manière passive en une force de mobilisation active, opération autour de laquelle se noue ce qu'il y a précisément lieu d'appeler une « expérience publique » (Quéré, 2002 ; 2012)<sup>16</sup>. C'est très précisément ce retournement que Pilar Manjón s'efforce d'opérer dans son discours, afin de légitimer la parole des victimes du 11-M. Ces victimes, fait-elle remarquer, n'ont jusqu'alors pas eu voix au chapitre, tandis que d'autres, des élus et des personnalités politiques, des médecins et des psychologues, mais aussi des représentants d'autres associations de victimes du terrorisme, ont parlé en leur nom pendant des mois. C'est là un problème classique des mobilisations de victimes (Lefranc & Mathieu, 2010 : 23) : parce qu'on les présume encore « sous le choc »

et en proie à leurs émotions, les victimes sont rarement considérées d'emblée comme des interlocuteurs fiables. On les soupçonne de fragilité psychologique, voire d'irrationalité ; on craint qu'elles ne soient influencées ou manipulées par d'autres. Aussi n'est-il pas rare qu'elles doivent en quelque sorte « faire leur preuve » avant de se voir reconnues comme des sujets politiques à part entière.

Aussi Pilar Manjón prend-elle bien soin, au début de son discours, d'insister sur le fait qu'elle ne parle pas en son nom propre mais en tant que porte-parole d'un groupe, et qu'elle ne fera rien d'autre que lire un texte qui a été rédigé collectivement et mûrement réfléchi. Chaque mot a été pesé<sup>17</sup>. Dans *Un largo invierno* (« Un long hiver »), le film consacré à son combat et celui de l'A 11-M, elle revient également sur les efforts qu'elle dut faire pour ne pas paraître trop impressionnée dans cette enceinte, seule face à pareille assemblée, et éviter qu'un trop-plein d'émotions ne nuise à la réception de son message. Elle commente par exemple les moments de son discours où, sentant les larmes lui monter aux yeux ou son débit de paroles s'accélérer, elle se concentra sur sa respiration, ou comment, pour éviter que ses mains ne tremblent trop visiblement, elle se contraignit à les garder posées à plat devant elle. Ce refus d'apparaître comme des personnes encore sous le choc et débordées par leurs émotions est aussi ce qui est en jeu dans le choix de présenter l'association comme un collectif d'« affectés » plutôt que de « victimes » : il s'agit de rappeler que celles et ceux qui ont été affectés par les attentats du 11 mars et leurs conséquences restent des citoyens comme les autres. Ils ont, certes, eu le malheur d'être frappés par des attentats, mais cela ne fait pas d'eux pour autant des citoyens de second rang, amoindris dans leur compétence civique par la souffrance qu'ils ont eu à subir, dont d'autres pourraient s'arroger le droit de déterminer ce qui est bon pour eux ou pas. Pour le dire en un mot : ce ne sont pas des fous, ni des malades.

Pilar Manjón ne sous-entend pas autre chose lorsqu'elle se plaint de la « nuée de psychologues et de psychiatres » diligentée par l'État qui s'est immédiatement abattue sur les victimes des attentats et qui

« sans nous demander comment nous allions, ont commencé à nous bourrer de médicaments »<sup>18</sup>. Elle explique que la plupart arrêtaient rapidement leur traitement, car celui-ci ne leur apportait pas le réconfort dont elles avaient besoin. Du reste, comme a eu l'occasion de le rappeler par ailleurs Jesús Abril, c'est aussi en réaction à un certain manque de tact dont les services d'urgence firent parfois preuve à leur égard, à des pratiques de certains professionnels de santé perçues comme discriminatoires ou vexatoires, à la lourdeur des démarches administratives qu'on imposa aux victimes et au non-respect de la confidentialité de leurs données personnelles par les administrations publiques, que l'association fut créée<sup>19</sup>.

La récusation d'une posture de victime passive, enfin, s'exprime encore par le refus des « tapes sur l'épaule » et des « regards compatissants »<sup>20</sup>. À l'apitoiement qui accompagne l'assistance délivrée sur un mode asymétrique, Pilar Manjón oppose l'entraide et le réconfort qui leur fut offert d'égal à égal par leurs concitoyens. Ainsi exprime-t-elle à la fin de son discours la reconnaissance des membres de son association à l'égard de tous ceux qui, au lendemain des attentats, leur ont tendu la main, leur ont témoigné leur solidarité par des messages d'amitié ou des gestes concrets, mais sans jamais rien leur imposer. Cet « *abrazo social* », comme les dirigeants de l'association l'appellent, est à leurs yeux la plus parfaite incarnation du principal slogan des manifestations populaires qui envahirent les rues d'Espagne au lendemain du 11-M : « Nous étions tous dans ce train » (« *Todos íbamos en ese tren* ») (Sánchez-Carretero, 2006 et 2011). Et s'ils y attachent tant d'importance, c'est que ce slogan, comme nous allons maintenant le voir, exprime une conviction profonde des victimes rassemblées dans l'A 11-M : n'importe qui aurait pu mourir dans les trains frappés au matin du 11 mars 2004.

## L'HORIZON DÉMOCRATIQUE D'UNE MOBILISATION DE VICTIMES

Les publics constituent aux yeux de John Dewey le fondement de toute démocratie, et de fait, le combat de l'A 11-M s'inscrit résolument dans un horizon démocratique. Si la souffrance que les personnes affectées par les attentats du 11 mars ont eue à subir ne fait pas d'eux des « sous-citoyens », elle n'en fait pas non plus des êtres exceptionnels qui devraient être tenus au-dessus du reste de la société. En cela, leur mobilisation s'est dès le départ clairement distinguée du discours porté en Espagne par d'autres associations de victimes du terrorisme, basque en particulier, préexistant au 11-M.

### « N'IMPORTE QUI AURAIT PU MOURIR »

L'importance qu'accordent les dirigeants de l'A 11-M à l'« *abrazo social* » et au slogan « Nous étions tous dans ce train » est le pendant d'une de leurs convictions essentielles, que Pilar Manjón énonce dès les premières minutes de son discours au Congrès :

N'importe qui, Messieurs, aurait pu voyager dans ces trains, et n'importe qui aurait pu mourir<sup>21</sup>.

Rappeler cette évidence lui sert, face aux parlementaires, à étayer l'idée que les victimes du 11-M ne sont ni de gauche ni de droite, dans la mesure où elles ne sont rien d'autre qu'un échantillon aléatoire, frappé à l'aveugle, du peuple espagnol. Mais, plus profondément, il s'agit là d'une ligne directrice de leur mobilisation :

Notre grande bataille en tant qu'association, c'est de continuer à revendiquer que n'importe qui aurait pu se trouver ce matin-là dans ces trains, continuer à sentir que nous faisons partie de cette société, que *nous sommes des citoyens comme les autres* ; tout ce que nous demandons, c'est que cette société nous fasse

participer de nouveau à ses rêves, à ses désirs. Nous voulons *redevenir des citoyens normaux*<sup>22</sup>.

En ce sens, se revendiquer comme des citoyens « affectés » est également une manière de souligner que les victimes du 11-M n'ont rien d'exceptionnel : ce qui leur est arrivé ne leur confère aucune autorité morale, pas plus que cela ne les amoindrit dans leurs compétences civiques.

Si elles refusent donc d'être tenues pour des citoyens de second rang, elles ne souhaitent pas davantage être célébrées en héros. Leur combat consiste simplement à se voir pleinement reconnues dans leurs droits et leur dignité de citoyens, au même titre que n'importe qui d'autre. C'est là ce que Pilar Manjón veut faire entendre lorsqu'elle affirme devant le Congrès, comme je l'ai déjà mentionné en introduction, que les victimes du 11-M ne sont « rien de plus » et « rien de moins » que des personnes qui ont simplement eu le malheur de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment. Leur mobilisation, par conséquent, va dès le départ se déployer dans un strict *horizon d'égalité démocratique* avec le reste de la société : les personnes frappées par le 11-M n'ont pas à être placées au-dessous ou au-dessus des autres ; elles refusent d'être reléguées ou oubliées, comme s'il y avait lieu d'avoir honte d'elles, mais tout autant d'être mises en avant, comme s'il fallait les honorer particulièrement.

Ce souci démocratique s'est traduit, au cours des premières années d'existence de l'association, par une réticence à l'égard des hommages publics. Elle fut très nette lors du premier anniversaire des attentats, en 2005, quand l'association boycotta toutes les cérémonies de commémoration officielles. À un journaliste du journal bruxellois, *La Libre*, Pilar Manjón justifia ce choix ainsi :

Nous n'avons rien à commémorer. [...] Le 11 mars est notre jour de deuil, c'est le jour le plus douloureux de notre vie et nous voulons le passer à pleurer les nôtres et à pleurer entre nous<sup>23</sup>.



Bien que cette position se soit progressivement infléchi par la suite, lors de la cérémonie commémorative du 11 mars 2008, en présence du roi et de la reine d'Espagne, de nombreuses chaises réservées aux victimes restèrent vides, ce que les médias ne manquèrent pas de souligner (Truc, 2011 : 222). Et à la même époque, le vice-président de l'association se plaignait que depuis les attentats aient été organisés « un nombre infini de manifestations et d'hommages sans respecter ni l'intimité ni la vie privée des familles »<sup>24</sup>.

Cette réticence à commémorer publiquement les morts du 11-M, qui peut sembler étrange de prime abord, ne se comprend pleinement que si on la rapporte aux efforts déployés depuis plusieurs années en Espagne par l'AVT, ainsi que d'autres associations de victimes du terrorisme basque, pour obtenir de la société et de l'État espagnols une reconnaissance du « sacrifice » des personnes tuées par l'ETA.

## **UN CONTRE-MODÈLE : LE « SACRIFICE » POUR L'ESPAGNE DES VICTIMES DU TERRORISME BASQUE**

Créée en 1981, l'AVT était avant le 11 mars 2004 et reste encore aujourd'hui la plus importante association des victimes du terrorisme en Espagne. Forte de plusieurs milliers d'adhérents, elle est considérée comme un important *lobby*, tant en Espagne qu'au niveau européen (Truc, 2012 ; Argomaniz, 2015 ; Lawther, 2015). L'adoption en 1999, sous le premier gouvernement Aznar, de loi de « solidarité avec les victimes du terrorisme », la première de ce type en Espagne, doit beaucoup à sa mobilisation. Or, son préambule débute ainsi :

Par cette loi, la société espagnole rend hommage à tous ceux qui ont eu à souffrir la violence terroriste. Les groupes parlementaires du Congrès des Députés et du Sénat – à l'unanimité – ont voulu faire de cette initiative un témoignage de reconnaissance et de solidarité afin que les victimes du terrorisme reçoivent

l'expression du profond hommage que, sans le moindre doute, mérite leur sacrifice<sup>25</sup>.

C'est dans cet esprit que la même loi institua la distinction honorifique que j'ai évoquée en introduction, dédiée aux victimes du terrorisme en reconnaissance de leur sacrifice pour l'Espagne.

Cette loi de 1999 est ainsi venue entériner la diffusion dans la société espagnole d'un registre de célébration publique des victimes du terrorisme conçu sur le modèle des honneurs militaires rendus à des héros nationaux, promu par l'AVT, qui place ces victimes dans un rapport, non pas d'horizontalité démocratique, mais de *verticalité aristocratique* vis-à-vis du reste de la société<sup>26</sup>. Il s'agit en effet d'attester du fait que les victimes du terrorisme se distinguent de la masse des citoyens en vertu de leur « sacrifice », qui leur confère une forme de supériorité morale. Symptomatique de ce registre est aussi, par exemple, un court-métrage en mémoire des personnes tuées par ETA qui fut diffusé lors du 6<sup>e</sup> Congrès international des victimes du terrorisme, co-organisé par l'AVT à Salamanque en février 2010, et qui s'acheva sur ces mots : « Merci d'avoir donné votre vie pour notre Liberté, pour la Démocratie, pour l'Espagne. » Or, si on ne trouve rien de tel dans *Un largo invierno*, le film consacré au combat de Pilar Manjón et de l'A 11-M, ni dans aucune des déclarations publiques des représentants de cette association, c'est que cette façon de concevoir les victimes du terrorisme n'a véritablement de sens que pour les victimes d'ETA.

Des années 1960 à 2018, l'organisation séparatiste basque a tué plus de 850 personnes qui, à la différence des personnes ayant perdu la vie le 11 mars 2004, sont majoritairement des militaires, des policiers ou des gardes civils – en exercice ou à la retraite – espagnols<sup>27</sup>, dont on peut estimer qu'ils sont effectivement morts « pour l'Espagne ». À l'inverse, pour les dirigeants de l'A 11-M, il est bien clair que les travailleurs et étudiants tués le 11 mars 2004 n'avaient pas l'intention de mettre leur vie en péril pour l'Espagne en montant ce matin-là dans

les trains qui explosèrent. De ce point de vue, il n'est d'ailleurs pas anodin d'ajouter au bilan humain du 11-M Javier Torronteras, le policier membre du *Grupo Especial de Operaciones* décédé plus de deux semaines après l'attentat, le 3 avril 2004, dans l'assaut de l'appartement des terroristes présumés à Leganés, ainsi qu'on le fait couramment en Espagne. Ce dernier étant mort en accomplissant son devoir de serviteur de l'État espagnol, la signification que l'on est susceptible d'attribuer à son décès n'est pas du tout la même.

En outre, même si ETA a aussi frappé à l'aveugle des civils, il l'a toujours fait en visant l'unité de la nation espagnole, et c'est pourquoi certains peuvent juger que ces civils sont morts ou ont été blessés eux aussi « pour l'Espagne », ce qui leur conférerait une forme de supériorité morale. Ainsi, toute une partie de la population espagnole, politiquement à droite, peut-elle considérer que la parole des victimes du terrorisme basque vaut plus que celle d'un citoyen ordinaire, ce dont témoigne par exemple la place qui leur est accordée dans certains médias. Or c'est précisément une telle posture de supériorité que les membres de l'A 11-M se refusent à incarner. Réagissant aux propos d'un journaliste ayant affirmé que « les victimes du terrorisme ont toujours raison », Pilar Manjón expliquait ainsi lors d'un entretien télévisé en mars 2012 :

Je ne crois pas que toutes les victimes du terrorisme aient toujours raison *a priori*. Le fait d'être devenu victime ne nous donne pas une baguette magique pour savoir comment mettre fin au terrorisme, ou ce que doit faire le gouvernement. *Les victimes du terrorisme sont simplement des victimes du terrorisme*, des êtres souffrants car d'autres êtres humains ont tué ceux qu'ils aimaient<sup>28</sup>.

Que Pilar Manjón emploie le terme d'« êtres humains » pour désigner les terroristes qui ont tué son fils n'est pas un détail, car cette autre façon d'envisager le statut des personnes affectées par un acte

terroriste engage aussi une conception différente du terrorisme et du meilleur moyen de l'éradiquer.

## DEUX CONCEPTIONS DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La conception aristocratique des victimes du terrorisme s'inspirant du modèle des honneurs militaires rendus aux soldats morts pour la patrie, elle s'accorde particulièrement bien avec l'idée que la lutte contre le terrorisme est une véritable guerre, menée contre des barbares qui se sont exclus par leurs actes de la commune humanité, et non de simples criminels. Les dirigeants de l'A 11-M, en revanche, récusent fermement le bien-fondé de la « guerre au terrorisme » lancée par les États-Unis à la suite du 11-Septembre, et sont convaincus que le recours au droit vaut mieux que la force pour mettre fin au terrorisme<sup>29</sup>. Pour cette même raison, ils pensent qu'un dialogue avec les terroristes, qui malgré leurs crimes n'en restent pas moins des êtres humains, est toujours possible, et qu'il est même nécessaire pour parvenir à la paix dans le monde.

Ainsi l'A 11-M s'est-elle engagée à compter de 2006 dans la création d'un « Réseau international pour la paix », rassemblant plusieurs associations de victimes du terrorisme et de violence politique dans le monde, dont l'association *September 11 Families for Peaceful Tomorrows*, qui s'était opposée à des représailles militaires américaines à la suite du 11-Septembre, et avec à sa tête la fille d'un député britannique assassiné par l'IRA en 1985 qui accepta de rencontrer l'assassin repent de son père au moment de sa sortie de prison, treize ans plus tard, puis se mit à militer avec lui pour la fin du conflit nord-irlandais<sup>30</sup>. Inversement, lors d'une conférence sur « Le rôle des victimes du terrorisme dans la prévention de la radicalisation violente », organisé à Bruxelles à l'occasion du 8<sup>e</sup> anniversaire du 11-M, le 11 mars 2012, Irène Villa (l'une des victimes d'ETA les plus célèbres, qui perdit ses deux jambes à l'âge de douze ans dans un attentat à la voiture piégée visant sa mère, alors membre de la direction générale de la Police)

déclara que rencontrer un terroriste lui semblait une perte de temps et, qu'à titre personnel, elle ne voyait pas l'intérêt de discuter avec l'auteur de l'attentat dont elle fut victime<sup>31</sup>. En cela, elle suivait la ligne de l'AVT, dont elle est adhérente et dont sa mère fut la vice-présidente, qui s'est toujours montrée farouchement hostile à toute forme de dialogue avec des terroristes, même repentis, et pour qui la fin du conflit avec ETA ne pouvait être autre chose que sa disparition « totale, définitive, unilatérale et sans aucune contrepartie »<sup>32</sup>.

Pour cette raison même, l'AVT a toujours soutenu José Maria Aznar dans sa volonté de faire de l'Espagne un allié aussi important que possible des États-Unis dans la « guerre au terrorisme » et elle ne s'est donc pas opposée à la guerre en Irak, alors que, comme on va le voir maintenant, la réactivation d'un engagement préalable contre la guerre en Irak est un moteur essentiel de l'A 11-M. L'horizon démocratique dans lequel s'inscrit son combat ne prend pleinement sens qu'une fois replacé dans ce contexte.

## **LES VICTIMES DU 11-M : « AFFECTÉS » PAR LA PARTICIPATION ESPAGNOLE À LA GUERRE EN IRAK ?**

« Il faut qu'un problème soit senti pour pouvoir être énoncé », écrit Dewey (1938/1993 : 132). Aussi la formation d'un public comporte-t-elle une composante affective tout à fait fondamentale. Elle implique un « travail des émotions » (Quéré, 2012), au travers duquel se clarifie le problème ressenti et s'éprouve en même temps « ce à quoi tiennent » les individus qui se regroupent pour le résoudre, ce qui compte pour eux (Bidet, Quéré & Truc, 2011), autrement dit les valeurs qui guident leur action (Dewey, 1939/2011). En l'espèce, il est très clair que les membres de l'A 11-M forment un public particulier en ce qu'ils partagent non seulement l'expérience douloureuse du 11-M mais également, comme on vient de le voir, un attachement à la démocratie et à la paix. Et s'ils refusent donc de se considérer comme des « victimes du terrorisme » au même titre que les membres de l'AVT, c'est aussi

qu'ils ont l'intime conviction que les attentats du 11 mars 2004 n'auraient pas eu lieu si José Maria Aznar n'avait pas décidé un an auparavant d'engager des troupes espagnoles en Irak contre la volonté de la majorité du peuple espagnol. Au fond, c'est aussi par cette décision prise sans tenir compte de leur avis qu'elles s'estiment indirectement affectées. C'est cette conviction qui donne un sens spécifique à leur action, mais c'est aussi elle qui fait, comme on le verra pour finir, que d'autres victimes du 11-M ne s'y retrouvent pas.

## UNE RÉACTIVATION DE L'OPPOSITION À LA GUERRE EN IRAK

Au début de son discours au Congrès des députés, immédiatement après avoir rappelé que « n'importe qui aurait pu mourir » dans les trains frappés par les terroristes, Pilar Manjón invoque les valeurs qui guident l'action de l'association en affirmant que les victimes sont issues d'« un peuple pacifique, imprégné de rêves de paix, viscéralement attaché au dialogue », au nom duquel « des décisions d'une extrême gravité ont été prises, sans le consulter et contre sa volonté »<sup>33</sup>. L'allusion est claire : il s'agit d'un peuple qui a massivement manifesté en 2003 son opposition à la guerre en Irak, et qui n'a pas été entendu par le gouvernement Aznar (Barreñada, Martín & Sanahuja, 2004 ; Rolland, 2005). Elle établit ainsi implicitement un lien de causalité indirecte entre le 11-M et l'engagement de troupes espagnoles dans la guerre en Irak, déclenchée tout juste un an avant les attentats. De fait, d'après un sondage réalisé en mai 2004, 64 % des Espagnols estimaient que le 11-M ne se serait pas produit si l'Espagne s'était abstenue de soutenir les États-Unis dans la guerre en Irak (et seuls 23 % ne le pensaient pas)<sup>34</sup>. Les milliers de messages déposés dans les gares d'Atocha, El Pozo et Santa Eugenia à la suite du 11-M témoignent aussi du fait qu'aux yeux de beaucoup les personnes tuées ce jour-là sont mortes à cause de la guerre en Irak (Sánchez-Carretero, 2011 ; Truc, 2016).

Il s'agit là d'une conviction très largement partagée au sein de l'A 11-M, d'autant qu'elle est étayée par le profil sociologique des victimes. En effet, le 11-M a surtout endeuillé les quartiers populaires de la banlieue sud de Madrid. C'est là que l'A 11-M s'est formée. Or ce sont des bastions communistes qui furent les fers de lance de la mobilisation contre la guerre en Irak en 2003. L'explosion qui fit le plus de morts eut lieu en gare d'El Pozo, sur les murs de laquelle on devinait sans peine encore dix ans après les traces d'innombrables graffitis anti-gouvernementaux et pacifistes. Pilar Manjón est elle-même militante syndicale depuis 1978 chez *Comisiones Obreras* et sympathisante d'*Izquierda Unida*, le parti d'extrême gauche espagnol. Elle a, comme les autres membres fondateurs de l'association, participé aux manifestations contre la guerre en Irak en 2003, de même que l'avait fait son fils, Daniel, tué dans les attentats. Si elle refuse donc que son fils puisse être célébré comme une sorte de héros, c'est qu'elle estime qu'il est moins mort *pour l'Espagne*, comme une victime d'ETA, qu'à *cause de* la décision prise par le gouvernement Aznar d'engager des troupes espagnoles dans la guerre en Irak<sup>35</sup>. Et son fils s'étant publiquement opposé à cette décision, le sentiment d'injustice attaché à sa mort n'en est que plus grand.

Lors des funérailles nationales qui eurent lieu dans la Cathédrale de l'Almudena à Madrid le 24 mars 2004, un homme lança haut et fort, au passage de José Maria Aznar : « Monsieur Aznar, je vous rends responsable de la mort de mon fils<sup>36</sup> ! » De même, lors de l'inauguration du monument aux victimes à Atocha, un autre brandit une pancarte réclamant qu'Aznar soit jugé devant le Tribunal pénal international (Truc, 2011 : 216). Comme eux et comme Pilar Manjón, de nombreuses personnes affectées par le 11-M ont estimé que l'ancien chef de gouvernement était responsable du malheur les ayant frappés. Et c'est aussi pour cette raison qu'il leur fut impensable d'adhérer à l'AVT : celle-ci, en reconnaissance de l'implication d'Aznar dans la lutte contre ETA au cours de ses deux mandats consécutifs à la tête du gouvernement espagnol, venait en effet de le nommer membre d'honneur lorsque survint le 11-M (lui-même ayant, en outre,

réchappé à un attentat d'ETA en 1995)<sup>37</sup>. Or, comme le déclara Pilar Manjón dans une interview en octobre 2004 : « je refuse de m'asseoir à côté de celui dont les décisions ont conduit à l'assassinat de mon fils<sup>38</sup>. » La formule dit bien la part d'affects, pour ainsi dire viscérale, l'ayant conduit à former avec d'autres, qui partageaient ce ressenti, un public spécifique.

## FAIRE (ENFIN) ENTENDRE LA VOIX DU PEUPLE

Il faut bien comprendre que ce n'est donc pas parce que certaines victimes du 11-M ont souhaité se distinguer de l'AVT qu'elles ont choisi *a posteriori* de se présenter publiquement comme des « affectés », mais plutôt parce qu'elles ont immédiatement eu le sentiment d'avoir été « indirectement et sérieusement affectées », pour reprendre l'expression de Dewey, par la décision de faire participer l'Espagne à la guerre en Irak qu'il leur a semblé indispensable de créer leur propre association. En dernière instance, c'est aussi pour cette raison que l'A 11-M peut s'analyser comme un public au sens de Dewey : en établissant un lien de cause à effet entre la participation espagnole à la guerre en Irak et le 11-M, les membres de l'association ont estimé qu'ils avaient été indirectement et sérieusement affectés par les conséquences d'une grave décision politique prise sans tenir compte de leur avis, et c'est donc encore ce problème que leur mobilisation visa à porter sur la place publique<sup>39</sup>.

La création de l'A 11-M ne procède en ce sens pas simplement du « choc » du 11-M, mais également du réinvestissement d'engagements militants préalables, en particulier contre la guerre en Irak<sup>40</sup>, et des « valuations » qui y sont liées, pour reprendre le mot de Dewey (1939/2011). C'est ce qui explique que figure explicitement dans ses statuts une visée pacifiste<sup>41</sup>, témoignant d'une volonté de parvenir à enfin faire entendre, par la voix des victimes du 11-M, ce refus de la guerre massivement exprimé par le peuple espagnol un an auparavant, auquel le gouvernement Aznar avait fait la sourde oreille.



On comprend mieux, dès lors, le titre que les dirigeants de l'association choisirent de donner au discours de Pilar Manjón au Congrès des députés lorsqu'il s'est agi de l'éditer : *La voix du peuple*. Parce que « n'importe qui » aurait pu être affecté par le 11-M, parce que les victimes sont des citoyens comme les autres, la voix que Pilar Manjón porte face aux parlementaires n'est à ses yeux comme à ceux des membres de l'association qu'un prolongement direct de la « voix du peuple » qui s'était exprimée un an auparavant, contre la guerre en Irak, par des manifestations ayant rassemblé des millions de personnes dans les rues d'Espagne (Morán, 2005). Elle ne fait que transposer cette voix des rues au Parlement, en espérant cette fois qu'elle sera entendue. Ainsi, lorsqu'à la fin de son discours, elle s'exclame « Nous avons de la voix et nous voulons que cette voix soit entendue. Nous avons de la voix, et nous savons juger par nous-même ! » (« *Tenemos voz y criterio* »)<sup>42</sup>, cela vaut pour les victimes du 11-M mais aussi, *a fortiori*, pour tous les citoyens espagnols : ils avaient de bonnes raisons de ne pas vouloir de la guerre en Irak et ils auraient donc dû être entendus par leurs dirigeants.

Ceci étant, même si une nette majorité d'Espagnols n'était pas favorable à la participation de leur pays à la guerre en Irak et s'ils furent, de tous les Européens, ceux qui descendirent le plus en masse dans la rue pour s'y opposer (on estime au total à 7,4 millions le nombre d'Espagnols ayant manifesté contre la guerre en Irak, soit 18,5% de la population totale du pays) (Reynié, 2004 : 43), on ne saurait affirmer que le « peuple espagnol », dans sa globalité, fut opposé à la guerre en Irak. Ce « peuple » dont se revendiquent Pilar Manjón et les dirigeants de l'A 11-M peut dès lors s'entendre en un sens davantage social (les couches populaires, dont ils sont effectivement issus) que strictement politique (l'ensemble des citoyens du pays). Reste en effet toute une partie de la population espagnole qui ne partage pas leur conviction, parmi lesquels se trouvent encore des victimes du 11-M.

## UNE AUTRE VOIX : L'ASSOCIATION « AYUDA A LAS VÍCTIMAS DEL 11-M »

Toutes les victimes du 11-M n'ont pas considéré qu'au travers de cet attentat, elles avaient été indirectement affectées par la participation de troupes espagnoles à la guerre en Irak. Si l'A 11-M résulte d'une convergence entre des personnes issues des quartiers populaires de Santa Eugenia et El Pozo dans la banlieue « rouge » de Madrid, partageant les mêmes valeurs, les mêmes indignations, et une même lecture des événements, d'autres, résidant ailleurs et au profil sociologique différent, ne s'y sont pas retrouvées. Une seconde association de victimes des attentats du 11 mars a ainsi vu le jour quelques mois après l'A 11-M, en octobre 2004 : l'association *Ayuda a las Víctimas del 11-M* (Aide aux victimes du 11-M). Comme son nom l'indique, le souci principal des fondateurs de cette association fut moins d'obtenir une révision de la loi de 1999 que d'apporter aux victimes une aide psychologique et un soutien dans leurs démarches administratives. Elle fut aidée dans cette tâche par l'AVT, dont elle s'est d'emblée montrée très proche. De fait, si cette seconde association se présente bien, elle, comme une association de « victimes » du 11-M, c'est que ses adhérents estiment être des « victimes du terrorisme » au même titre que les autres : il n'y a pas, pour eux, de différence fondamentale entre les victimes d'ETA et celles du 11-M.

Certains d'entre eux en sont à ce point convaincus qu'ils expriment régulièrement des doutes concernant l'identité des terroristes responsables du 11-M. Ainsi, celle qui présida pendant 15 ans cette seconde association, Ángeles Domínguez, qui fut blessée dans le train ayant explosé à l'approche de la gare d'Atocha à hauteur de la *Calle Téllez*, n'a eu de cesse pendant des années, et y compris après le jugement rendu par l'Audience nationale en 2007 qui attribue les attentats à une cellule de terroristes islamistes, de remettre publiquement en cause cette thèse et de réclamer une réouverture de l'enquête. Il en va de même de la présidente de l'AVT de 2010 à 2016, Ángeles Pedraza, dont la fille, Myriam, fut tuée par l'une des explosions en gare d'Atocha.

Lors du procès des auteurs présumés des attentats en 2007, elle retira ses plaintes contre plusieurs accusés, au motif qu'elle avait la conviction que ces attentats étaient en réalité un complot impliquant ETA et que le dossier d'accusation avait été monté de toutes pièces pour faire croire à une attaque islamiste<sup>43</sup>.

Bien des membres de l'association *Ayuda a las Víctimas del 11-M* ayant, comme elles, l'intime conviction d'avoir en réalité été victimes d'ETA, il n'est guère étonnant que plusieurs d'entre eux aient également adhéré à l'AVT. Et étant donné la forme de supériorité que certains Espagnols reconnaissent aux victimes d'ETA au nom de leur « sacrifice » pour la nation, il est encore moins surprenant que ce soit en particulier le cas des victimes du 11-M dont le profil sociologique est objectivement le plus proche d'une victime « type » d'ETA. C'est par exemple le cas de Gonzalo Villamarín, un capitaine de l'armée espagnole grièvement blessé dans une des explosions en gare d'Atocha<sup>44</sup>, qui fut candidat à la direction de l'AVT en 2012. Par ailleurs marathonnier, il fut particulièrement sollicité par les médias en mars 2005, pour avoir, en dépit de ses séquelles, réussi à prendre part aux « 100 kms de Madrid » quelques jours avant le premier anniversaire du 11-M. Il fut ainsi érigé en une « sorte de héros populaire », comme le souligne un journaliste de *Diaro de León*<sup>45</sup>, à ce point que la chaîne de télévision américaine NBC réalisa un reportage sur lui l'année suivante. Longtemps, à chaque anniversaire du 11-M, son nom a resurgi dans les médias, le plus souvent ceux marqués à droite, telle la chaîne de télévision en ligne *Libertad Digital*, à laquelle il accorda en 2012 une interview qu'il termine en réclamant la « vérité » sur les causes des attentats, pourtant jugés alors depuis cinq ans<sup>46</sup>.

Mais des profils de ce type sont minoritaires parmi les victimes du 11-M. C'est pourquoi l'association *Ayuda a las Víctimas del 11-M*, qui n'a jamais compté plus de quelques centaines d'adhérents, n'a été reconnue d'utilité publique qu'en 2013, bien après l'A 11-M, et n'a réellement pu se développer que grâce à des subventions allouées par la mairie et la communauté de Madrid, tenues par la droite espagnole

depuis 20 ans (à l'exception d'une parenthèse de 4 ans, entre 2015 et 2019, pour la mairie). Ses subventions ayant été directement impactées par la crise économique de 2008, qui frappa très durement l'Espagne, l'association faillit disparaître au début des années 2010<sup>47</sup>. Elle n'aura finalement dû son salut qu'à des financements européens obtenus in extremis via la mise en place d'un réseau européen d'associations de victimes du terrorisme visant à prévenir la radicalisation (le *Network of associations of victims of terrorism*, puis le *Radicalisation awareness network*), qu'elle a elle-même initiée et dirigée de 2008 à 2012 (Truc, 2012 ; Milošević & Truc, 2021).

## CONCLUSION

Prendre au sérieux le mot « affectés » par lequel l'A 11-M désigne les victimes du 11-M nous a donc conduit à montrer que cette association gagnait à être analysée comme un public au sens de Dewey. En faisant appel à cette notion, on comprend en effet que le choix du terme « affectés » engage bien plus qu'un souci de distinction vis-à-vis d'associations préexistantes. C'est d'abord une manière de constituer en problème public la catégorie juridique, politique et sociale de « victimes du terrorisme » et, d'un même geste, une façon de revendiquer un principe de continuité entre les personnes frappées par l'attaque terroriste et le reste de la société, en inscrivant leur mobilisation dans un horizon résolument démocratique. Dit autrement : une façon d'affirmer que ces victimes sont des citoyens comme les autres, dont les droits et la dignité doivent être pleinement reconnus, et qui n'ont pas plus à être tenus pour des citoyens de second rang du fait de leur « traumatisme » que pour des héros en raison de leur « sacrifice ». Cela vaut non pas seulement pour les victimes du 11-M, mais plus généralement pour toutes les victimes civiles d'attentats perpétrés à l'aveugle. Lorsqu'une médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme fut créée en France, des victimes des attentats du 13 novembre 2015 objectèrent ainsi qu'elles ne voyaient pas en quoi elles avaient mérité une médaille pour s'être simplement trouvés « au mauvais endroit, au mauvais moment »<sup>48</sup>.

Considéré à la lumière des concepts de John Dewey, le combat de l'A11-M permet donc d'interroger, par contraste, le caractère aristocratique du registre de reconnaissance publique des victimes du terrorisme comme « héros nationaux » qui prévaut dans la société espagnole, et semble devoir inspirer aujourd'hui d'autres pays, telle la France. Il met enfin en exergue l'importance des traces laissées dans la société espagnole par le mouvement d'opposition à la guerre en Irak, puisque les adhérents de l'A11-M estiment avoir eu à subir, au travers du 11-M, les douloureuses conséquences de la décision prise par José Maria Aznar en 2003 d'engager des troupes espagnoles en Irak contre l'avis de son peuple. Et s'ils inscrivent donc leur mobilisation dans un horizon démocratique, c'est aussi que celle-ci, au-delà du choc de l'événement, doit se comprendre en définitive comme la continuation par d'autres moyens d'une lutte contre une décision anti-démocratique.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALONSO Rogelio, DOMÍNGUEZ Florencio & Marcos GARCÍA REY (2010), *Vidas Rotas. Historia de los hombres, mujeres y niños víctimas de ETA*, Madrid, Espasa.
- APOSTOLIDÈS Jean-Marie (2003), *Héroïsme et victimisation. Une histoire de la sensibilité*, Paris, Exils.
- ARGOMANIZ Javier (2015), « State Responses to Victims of Terrorism Needs in Spain », in J. Argomaniz & O. Lynch (eds), *International Perspectives on Terrorist Victimisation. An Interdisciplinary Approach*, Basingstoke / New York, Palgrave Macmillan, p. 124-148.
- BARCELLINI Serge (2008/2010), « L'État républicain, acteur de mémoire : des morts pour la France aux morts à cause de la France », in P. Blanchard & I. Veyrat-Masson (dir.), *Les Guerres de mémoire*, Paris, La Découverte, p. 209-219.
- BARREÑADA Isaías, MARTÍN Iván & José Antonio SANAHUJA (2004), « L'Espagne et la guerre en Irak », *Critique internationale*, 23, p. 9-21.
- BARTHE Yannick (2017), *Les Retombées du passé. Le paradoxe de la victime*, Paris, Seuil.
- BIDET Alexandra, QUÉRÉ Louis & Jérôme TRUC (2011), « Ce à quoi nous tenons. Dewey et la formation des valeurs » in John Dewey, *La Formation des valeurs*, Paris, La Découverte, p. 5-64.
- CEFAÏ Daniel (2009), « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, 41 (2), p. 245-269.
- CEFAÏ Daniel (2016), « Publics, problèmes publics, arènes publiques... Que nous apprend le pragmatisme ? », *Questions de communication*, 30, p. 25-64.
- CEFAÏ Daniel & Dominique PASQUIER (2003), « Introduction », in Id. (dir.), *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses universitaires de France.
- DEWEY John (1927/2010), *Le Public et ses problèmes*, Paris, Gallimard.
- DEWEY John (1938/1993), *Logique. La théorie de l'enquête*, trad. fr. G. Deledalle, Paris, Presses universitaires de France.
- DEWEY John (1939/2011), *La Formation des valeurs*, trad. fr. A. Bidet, L. Quéré & G. Truc, Paris, La Découverte.
- FASSIN Didier & Richard RECHTMAN (2007/2011), *L'Empire du traumatisme*, Paris, Flammarion.
- GOODWIN Jeff, JASPER James A. & Francesca POLLETTA (eds) (2001), *Emotions and Social Movements*, Chicago, University of Chicago Press.
- GUSFIELD Joseph (1981/2009), *La Culture des problèmes publics*, Paris, Economica.
- JASPER James M. (1997), *The Art of Moral Protest*, Chicago, The University of Chicago Press.

- JASPER James M. (2011), « Emotions and Social Movements : Twenty Years of Theory and Research », *Annual Review of Sociology*, 37, p. 285-303.
- LATTÉ Stéphane (2008), *Les « Victimes ». La formation d'une catégorie sociale improbable et ses usages dans l'action collective*, Thèse pour le doctorat en sciences sociales, Paris, EHESS.
- LATTÉ Stéphane (2012), « La "force de l'événement" est-elle un artefact ? Les mobilisations de victimes au prisme des théories événementielles de l'action collective », *Revue française de science politique*, 62 (3), p. 409-432.
- LAWTHER Cheryl (2015), « The Construction and Politicisation of Victimhood », in O. Lynch & J. Argomaniz (eds), *Victims of Terrorism. A Comparative and Interdisciplinary Study*, Oxon / New York, Routledge, p. 10-30.
- LEFRANC Sandrine & LILIAN MATHIEU (2010), « De si probables mobilisations de victimes », in Id. (dir.), *Mobilisations de victimes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- LYNCH Orla & JAVIER ARGOMANIZ (eds) (2015), *Victims of Terrorism : A Comparative and Interdisciplinary Study*, Oxon/New York, Routledge.
- MILOŠEVIĆ Ana & GÉRÔME TRUC (2021), « (Un)shared Memory : European Parliament and EU Remembrance Day for Victims of Terrorism », *Politique européenne*, (à paraître).
- MORÁN Maria Luz (2005), « Viejos y nuevos espacios para la ciudadanía : la manifestación 15 de febrero de 2003 en Madrid », *Política y Sociedad*, 42 (2), p. 95-113.
- QUÉRÉ Louis (2002), « La structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste », in D. Cefaï & I. Joseph (dir.), *L'Héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour d'Aigues, Éditions de L'Aube, p. 131-160.
- QUÉRÉ Louis (2012), « Le travail des émotions dans l'expérience publique. Marées vertes en Bretagne », in D. Cefaï & C. Terzi (dir.), *L'Expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques », 22), p. 135-162. En ligne : (<https://books.openedition.org/editionsehess/19582>).
- REINARES Fernando (2014), *¡Matadlos! Quién estuvo detrás del 11-M y por qué se atentó en España*, Madrid, Galaxia Gutenberg.
- REYNIÉ Dominique (2004), *La Fracture occidentale. Naissance d'une opinion européenne*, Paris, La Table Ronde.
- ROLLAND Denis (dir.) (2005), *L'Espagne et la guerre du Golfe. D'Aznar à Zapatero : démocratie, violence et émotion*, Paris, L'Harmattan.
- SÁNCHEZ-CARRETERO Cristina (2006), « Trains of Workers, Trains of Death : Some Reflections after the March 11 Attacks in Madrid », in J. Santino (ed.) *Spontaneous Shrines and the Public Memorialization of Death*, New York, Palgrave, p. 333-347.
- SÁNCHEZ-CARRETERO Cristina (dir.) (2011), *El Archivo del Duelo. Análisis de la respuesta ciudadana ante los atentados del 11 de marzo en Madrid*, Madrid, CSIC.

- SEGURA Hernández Antonio (2010), « Aportaciones al Proyecto de Ley de reconocimiento y protección integral a las víctimas del terrorismo », *IIMagina*, 2, p. 32-36.
- STAVO-DEBAUGE Joan (2012), « Des “événements” difficiles à encaisser. Un pragmatisme pessimiste », in D. Cefaï & C. Terzi (dir.), *L'Expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques », 22), p. 191-224. En ligne : (<https://books.openedition.org/editionsehess/19592>).
- TAHIR Nadia (2015), *Argentine, mémoires de la dictature*, Paris, Presses universitaires de Rennes.
- TRUC Gêrôme (2011), « Le politique aux marges de la commémoration. Une ethnographie des cérémonies de commémoration officielle des attentats du 11 mars 2004 à Madrid », in M. Berger, D. Cefaï & C. Gayet-Viaud (dir.), *Du Civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 205-227.
- TRUC Gêrôme (2012), « Aux victimes du terrorisme, l'Europe reconnaissante ? Portée et limites de la Journée européenne en mémoire des victimes du terrorisme », *Politique européenne*, 37, p. 132-155.
- TRUC Gêrôme (2016), *Sidérations. Une sociologie des attentats*, Paris, Presses universitaires de France.
- ZASK Joëlle (2001), « Pourquoi un public en démocratie ? Dewey versus Lippmann », *Hermès*, 31, p. 63-66.



## NOTES

**1** Je remercie Louis Quéré, Daniel Cefai et Cédric Terzi pour leurs utiles remarques sur une première version de ce texte.

**2** Voir le beau témoignage de François Rudetzki : *Triple peine*, Paris, Calmann-Lévy, 2004.

**3** D'après le bilan humain établi par l'Audience nationale espagnole, dans son jugement n°65 de 2007. Une victime décédée en 2014 après avoir passé dix ans dans le coma a depuis porté le nombre de morts à 192.

**4** Il est en effet fréquent que les mobilisations de victimes passent par une dépolitisation de leurs revendications, c'est-à-dire un évitement des prises de position partisans et la mise en avant d'un registre plus consensuel, qu'il soit moral, juridique ou psychologique. Cf. Lefranc & Mathieu (2010 : 20).

**5** Asociación 11-M. Afectados del Terrorismo, *La Voz del pueblo*, Madrid, 2008, p. 18.

**6** De sa création en juin 2004 jusqu'en novembre 2004, l'association fut dirigée par Clara Escribano (blessée par l'explosion s'étant produite en gare de Santa Eugenia). Des contestations à l'encontre de sa gestion la conduisirent à démissionner, et une direction collégiale fut mise en place pendant deux mois. C'est à cette période que Pilar Manjón fit son discours

face à la commission parlementaire d'investigation en tant que porte-parole de ce collège de direction. Elle fut ensuite officiellement élue présidente de l'association lors d'une assemblée générale extraordinaire au début de l'année 2005, et l'est restée ensuite pendant 11 ans, jusqu'en juin 2016, date à laquelle son ex-mari, Eulogio Paz, lui a succédé.

**7** Interview de Pilar Manjón avec Antton Iparraguirre, « Iremos a los países donde se oculten autores del 11-M », *Diario Vasco*, 4 décembre 2009. En ligne : (<http://www.diariovasco.com/20091204/politica/iremos-paises-donde-oculten-20091204.html>) (consulté le 16 juin 2020).

**8** Jesús Abril, « La Asociación 11-M Afectados del Terrorismo », *Imagina*, n°0, 2010, p. 9-10.

**9** Mais bien entendu, il n'y a rien de systématique ni d'automatique dans la formation d'un public. Des personnes affectées par un même problème peuvent aussi bien ne pas s'organiser collectivement pour le résoudre, en particulier lorsqu'elles sont sous le coup d'un traumatisme trop important. Pour une discussion de Dewey sur ce point : Joan Stavo-Debaugé, 2012.

**10** Loi 32/1999, du 8 octobre, de « *Solidaridad con las víctimas del terrorismo* ».

- 11** Entretien avec Jesús Abril, 4 mars 2010.
- 12** Voir par exemple Pablo Ximénez de Sandoval, « Hay víctimas que no tienen ni para comer. Entrevista a Pilar Manjón », *El País*, 11 mars 2009. En ligne : ([http://elpais.com/diario/2009/03/11/espana/1236726018\\_850215.html](http://elpais.com/diario/2009/03/11/espana/1236726018_850215.html)) (consulté le 16 juin 2020).
- 13** Amanda Meyer, « El largo camino de la reparación y la justicia », *IIMagina*, n°3, 2011, p. 32-36.
- 14** Entretien avec J. Abril, 4 mars 2010.
- 15** Loi 29/2011, du 22 septembre, de « Reconocimiento y Protección Integral a las Víctimas del Terrorismo ». À propos des améliorations apportées par cette nouvelle loi, voir l'article de l'un des avocats de l'association : Antonio Segura Hernández, 2010.
- 16** Sur la tension entre « passivité » et « activité » dans la formation d'un public selon Dewey, voir aussi Zask (2001 : 63-66).
- 17** Film réalisé par Sebastián Arabia, sorti en salles en 2010.
- 18** Asociación 11-M. Afectados del Terrorismo, *La Voz del pueblo*, *op. cit.*, p. 41-42.
- 19** Jesús Abril, « Madrid, 11 de marzo de 2004 », in Collectif, *Des vies brisées. Recueil de témoignages*, Paris, SOS Attentats – SOS Terrorisme, 2007, p. 21-23.
- 20** Asociación 11-M. Afectados del Terrorismo, *La Voz del pueblo*, *op. cit.*, p. 44-45.
- 21** Asociación 11-M. Afectados del Terrorismo, *La Voz del pueblo*, *op. cit.*, p. 12.
- 22** Pilar Manjón, « La ternura de este pueblo con las víctimas del 11 M se la ha cargado el Partido Popular », *Mundo Obrero*, n°180, septembre 2006. En ligne : (<https://www.mundoobrero.es/pl.php?id=446&sec=5%22>) (consulté le 16 juin 2020). Je souligne.
- 23** « Pilar Manjón, au nom des victimes », *La Libre*, 11 mars 2005.
- 24** Cf. Jesús Abril « Madrid, 11 mars 2004 », art. cit., p. 22.
- 25** Loi 32/1999, du 8 octobre, de « Solidaridad con las víctimas del terrorismo ». (« Mediante la presente Ley, la sociedad española rinde tributo de honor a cuantos han sufrido la violencia terrorista. Los Grupos Parlamentarios del Congreso de los Diputados y del Senado – por unanimidad – quieren hacer de esta iniciativa una expresión de reconocimiento y solidaridad en orden a ofrecer a las víctimas del terrorismo la manifestación de profundo homenaje que, sin duda, merece su sacrificio. »)
- 26** Sur l'opposition entre « valeurs aristocratiques » attachées à la figure du héros et « valeurs démocratiques » attachées à celle de la victime, voir

Jean-Marie Apostolidès (2003 : 190 sq. et p. 381 en particulier).

**27** Leur proportion correspond très exactement à 58 % des personnes tuées par ETA de 1960 à 2009. Voir Alonso, Dominguez & Garcia Rey (2010 : 1210 et 1226).

**28** Interview de Pilar Manjón dans « El Intermedio », *TéléSeis*, 12 mars 2012 - vers 21h00. Je souligne.

**29** Ainsi, lorsque la mort d'Oussama Ben Laden fut annoncée en mai 2011, l'association publia un communiqué de presse déclarant qu'elle aurait préféré le voir jugé pour ses crimes par une cour pénale internationale plutôt que tué et jeté à la mer : « *Comunicado en relación con el asesinato extrajudicial de Osama Bin Laden* », 2 mai 2011. En ligne : (<https://asociacion11m.org/comunicado-en-relacion-con-el-asesinato-extrajudicial-de-osama-bin-laden/>) (consulté le 16 juin 2020).

**30** Voir Jesús Abril, « La Red Internacional de Paz », *IIMagina*, n°2, 2010, p.14-20 ; Juan Gutiérrez, « La Red Internacional de Paz, paso a paso », *IIMagina*, n°2, 2010, p. 8-12.

**31** Voir la dépêche d'EFE du 9 mars 2012 intitulée « 'No me gustaría hablar con quien me puso la bomba', dice una víctima de ETA ».

**32** Pour reprendre une formule répétée à maintes reprises par les dirigeants de l'association. Voir par exemple le résumé de la comparution

d'Ángeles Pedraza, alors présidente de l'AVT, devant la Commission des droits de l'homme du Parlement Basque, le 29 octobre 2010. En ligne : (<https://avt.org/es/n/454/yesumen-de-la-compabecencia-de-ngeles-pedbaza-ante-la-comisin-de-debechos-humanos-del-pablamento-vasco>) (consulté le 16 juin 2020).

**33** Asociación 11-M. Afectados del Terrorismo, *La Voz del pueblo*, *op. cit.*, p. 13.

**34** Baromètre de l'*Instituto Real Elcano*, 6<sup>e</sup> vague, résultats de mai 2004, Madrid, juin 2004, p. 25.

**35** Sur la distinction entre « morts pour » et « morts à cause de » : Barcellini, 2010.

**36** Voir par exemple François Musseau, « Funérailles d'État sous haute tension à Madrid », *Libération*, 25 mars 2004, p. 11.

**37** La décision, prise par la direction de l'AVT le 20 février 2004, ne fut pas modifiée après le 11-M.

**38** Pilar Manjón, « No me rendiré en la búsqueda de la justicia », *Mundo Obrero*, n°157, 2004. En ligne : (<https://www.mundoobrero.es/pl.php?id=176&sec=1%22>) (consulté le 16 juin 2020).

**39** On sait aujourd'hui que le projet du 11-M est antérieur à la guerre en Irak : il a vraisemblablement été émis pour la première fois en décembre 2001 à Karachi, par l'ancien

membre d'une cellule d'Al-Qaida en Espagne démantelée à la suite du 11-Septembre, souhaitant alors se venger. Il est vrai, en revanche, que ce projet, tandis qu'il est en cours de préparation par des membres du « Groupe islamique combattant marocain », reçoit ensuite l'aval et le soutien de la direction d'Al-Qaida fin 2003, une fois l'Espagne engagée dans la guerre en Irak (Ben Laden menace explicitement l'Espagne dans une vidéo diffusée par Al-Jazeera le 18 octobre 2003). Voir Fernando Reinares, 2014.

**40** Sur la nécessité d'inscrire les mobilisations de victimes dans des histoires sociales en longs cours, en tenant compte des engagements des individus antérieurs à l'événement dont ils ont été victimes, voir Latté, 2012.

**41** Voir en ligne : (<https://asociacion11m.org/quienes-somos/estatutos/>) (consulté le 16 juin 2020).

**42** Asociación 11-M. Afectados del Terrorismo, *La Voz del pueblo, op. cit.*, p. 47.

**43** Voir la retranscription intégrale du procès, disponible en ligne : « *Calificación de las acusaciones* », 4 juin 2007, (<http://especiales.libertaddigital.com/11-m/transcripcion.php?id=04-06-2007--18>); « *Informe de conclusiones definitivas de la acusación particular Ángeles Pedraza Portero y otros* », 18 juin 2007, (<http://especiales.libertaddigital.com/11-m/transcripcion.php?id=18-06-2007--01>) (consulté le 16 juin 2020).

**44** Ayant dû prendre sa retraite de manière anticipée à cause du 11-M, il fut promu au grade de commandant à titre honorifique en juin 2012.

**45** Roberto Arias, « 'No podía respirar, sólo movía un brazo y lo único que tocaba eran trozos de gente' Entrevista a Gonzalo Villamarín Barredo », *Diario de Leon*, 24 mars 2005. En ligne : ([http://www.diariodeleon.es/noticias/bierzo/no-podia-respirar-solo-movia-un-brazo-y-lo-unico-tocaba-eran-trozos-de-gente\\_188391.html](http://www.diariodeleon.es/noticias/bierzo/no-podia-respirar-solo-movia-un-brazo-y-lo-unico-tocaba-eran-trozos-de-gente_188391.html)) (consulté le 16 juin 2020).

**46** Voir la vidéo en ligne : (<https://www.dailymotion.com/video/xu2y81>) (consulté le 16 juin 2020).

**47** Luis F. Quintero, « La Asociación de Ayuda a las Víctimas del 11-M, al borde del cierre », *Libertad Digital*, 4 décembre 2011. En ligne : (<http://www.libertaddigital.com/nacional/2011-12-04/la-asociacion-de-ayuda-a-las-victimas-del-11-m-al-borde-del-cierre-1276443302/>) (consulté le 16 juin 2020).

**48** Voir par exemple l'interview d'Emmanuel Domenach, rescapé du Bataclan, sur i-Télé, le 9 septembre 2016, disponible en ligne : (<https://www.youtube.com/watch?v=rUVpcz9ADmg>) (consulté le 16 juin 2020).

**49** Voir par exemple l'interview d'Emmanuel Domenach, rescapé du Bataclan, sur i-Télé, le 9 septembre 2016, disponible en ligne : (<https://www.youtube.com/watch?v=rUVpcz9ADmg>) (consulté le 16 juin 2020).